

Rapport mensuel statistique bruit-pollution – Juillet 2022

Stations de mesure :

« MOUANS » (Allée du Roure), « ROQUETTE » (Chemin du Cros) et « RANGUIN » (Avenue de la Borde à Mougins).

Chiffres remarquables du mois de juillet :

Station :	Mouans (1)	Roquette (2)	Ranguin (3)
Nombre de survols identifiés	1023	1749	669
Na62 (Nb de survols > 62dB)	641	1533	343
Na65 (Nb de survols > 65dB)	482	1378	256
Lden max. du mois (4)	42,8 dB	50,9 dB	42,1 dB
Nb de jours où Lden > 45dB	7 j.	31 j.	6 j.
Record d'Émergence (Lamax)	77 dB les 12 et 29/07	88 dB le 8/07	81 dB le 1/07
Densité des survols atteints (par heure)	8 le 8/07	13 le 8/07	8 le 18
Record de survols	45 le 8/07	70 le 13/07	29 le 9/07
Nb de plaintes du mois, pour nuisances	5831		
Record de plaintes du mois	305 le 31/07		

(1) Et (2) : Pics validés par corrélation entre les pics de bruit, les trajectoires et les plaintes, autour de chaque station.

(3) : Validation spécifique pour les survols de Ranguin : visuellement, et par absence de plainte ou de trajectoire MLAT

(4) : L'indicateur Lden est la moyenne de l'énergie sonore sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à un bruit aéronautique supérieur à 45dB (seuil définit par l'OMS).

Graphiques de progression mensuelle des survols :

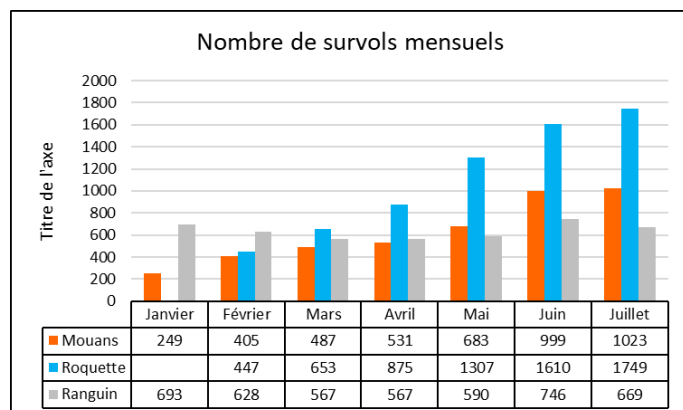


Figure 1 : Nombre de survols

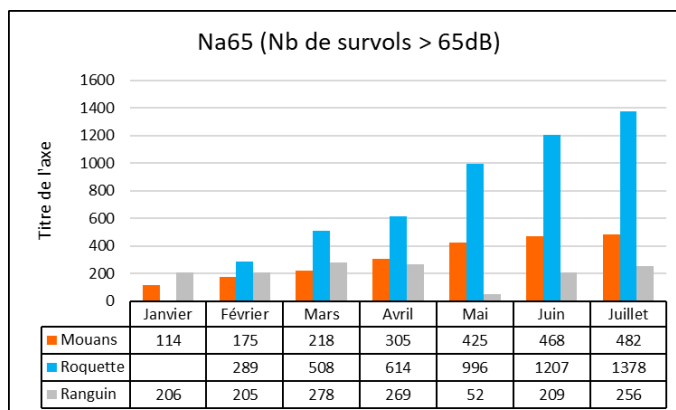


Figure 2 : Nombre de survols supérieurs à 65dB

Journée la plus insupportable à La Roquette:

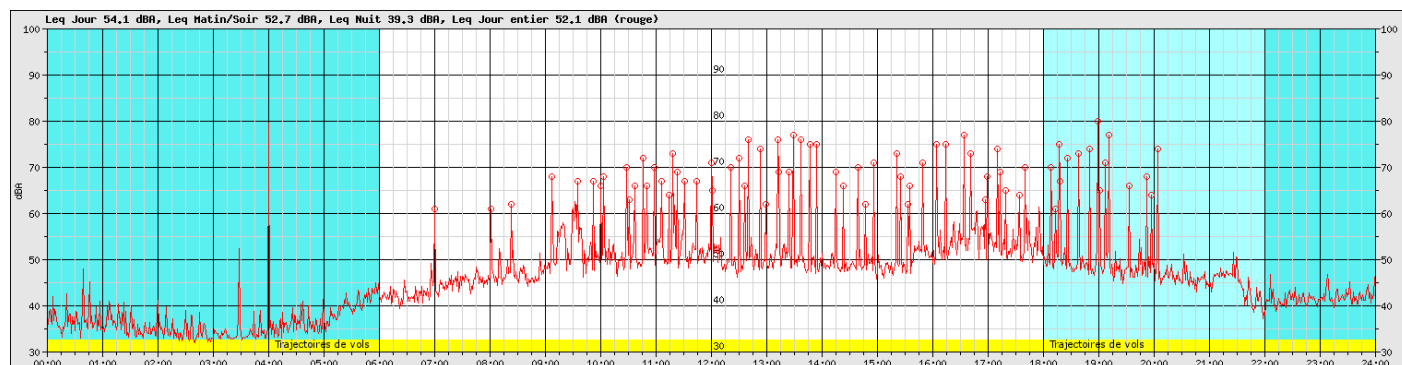


Figure 3 : La Roquette le 13/07 : 70 survols validés !

➤ En juillet, le **village de La Roquette** a ainsi été soumis **tous les jours** à une pollution sonore moyenne **dépassant largement la valeur tolérée par l'OMS (45dB) !**

Journée la plus insupportable à Mouans-Sartoux:

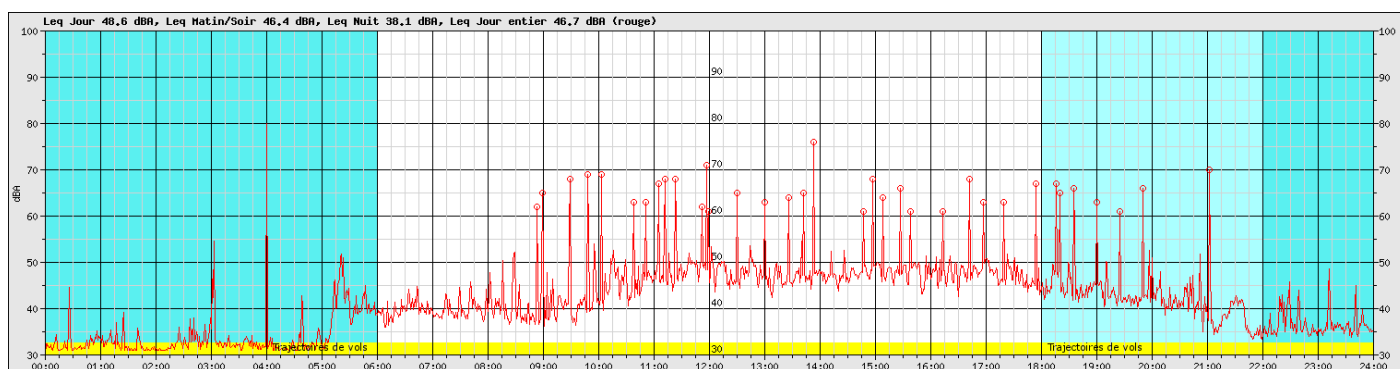


Figure 4 : Mouans-Sartoux le 1/07 : 41 survols en tout

Pollution (Capteur de Mouans-Sartoux):

- **Évaluation de la contribution aéronautique à la pollution** liée aux survols de la station de Mouans-Sartoux : Les mesures du mois de juillet ont été sensiblement perturbées par des problèmes d'alimentation du capteur, entre le 17 et le 19 juillet. Malgré ce manque de données, **la corrélation obtenue pour le mois est de 60%, ce qui confirme notre hypothèse de dépôts polluants dus aux survols incessants**, comme le montre le graphe suivant :

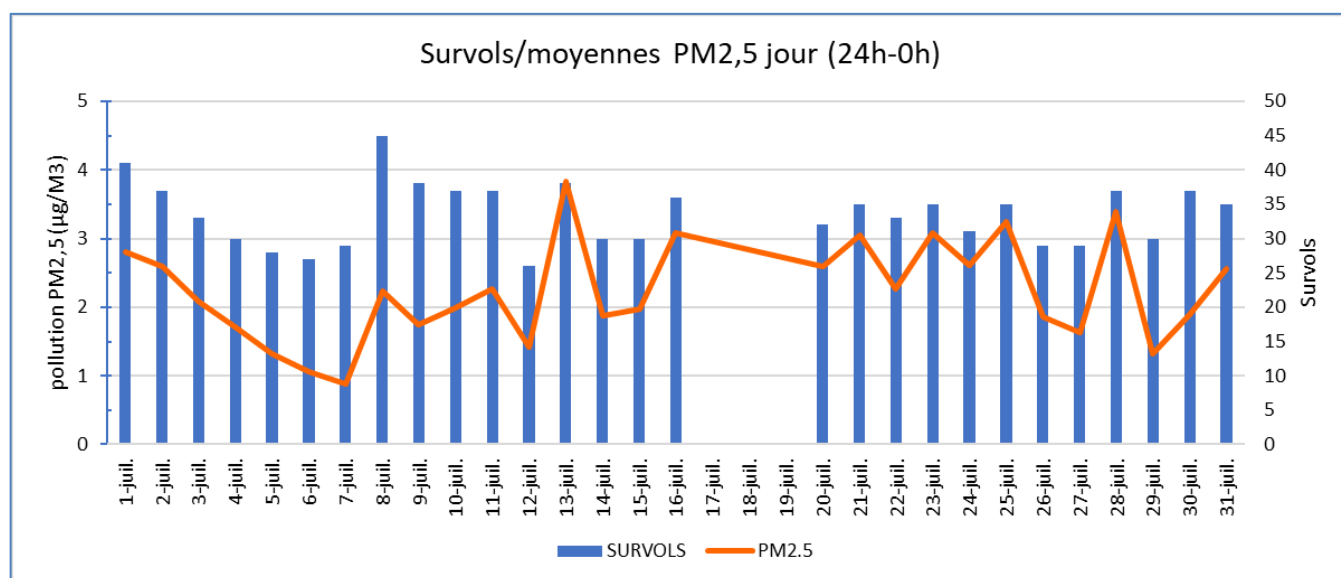


Figure 5 : Pour juillet, la corrélation est de 60% entre la pollution et les survols de Mouans-Sartoux

Attention : le faible niveau de particules de notre graphe n'est qu'une moyenne arithmétique sur la période de 24h, et doit être considéré comme **la contribution journalière de polluants s'accumulant au sol**. Même si ces résultats sont toujours à considérer avec la réserve nécessaire due aux conditions météo (vent, pluie) et à l'estimation du « bruit de fond », **nous pouvons considérer confirmée la relation pollution /survol de la VPT17**

Note : Explication des calculs, et relativisme des résultats : voir bulletins précédents.

Commentaires :

Les mois d'été concentrent la majeure partie des nuisances subies, mais sont aussi ceux où, cette année, par les fortes chaleurs de certains jours de canicule et pour certaines heures, on a tendance à fermer portes et fenêtres pour refroidir l'habitation avec un peu de climatisation... ce qui réduit mécaniquement le nombre de plaintes des foyers survolés. Cependant la virulence des plaintes que nous recevons en copie par courriel ou tweeter font que l'on ne doit pas s'y tromper : Loin de la lassitude, une exaspération croissante des habitants de nos communes est en train de s'exprimer, spécialement lors du « concours du bruit le plus horripilant » que nous offre trop souvent les bimoteurs PIAGGIO P.180, toujours dans le mépris total de leurs pilotes et usagers, vis-à-vis des pauvres terriens que nous sommes et qui subissent... Mais rassurons-nous, les pilotes sont parait-il «sensibilisés» ! (dixit ACM)